



**Direction de la jeunesse,
de l'éducation populaire et de la vie associative**

**Mission d'animation
du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse**

NOTE D'ETAPE SUR L'EVALUATION AU 31 DECEMBRE 2010

REDIGEE PAR CREST-INSEE/ J-PAL EUROPE – ECOLE D'ECONOMIE DE PARIS

DOSSIER : AP1_ n°1-2009: projet N°43 axe 3 programme 3

Intitulé du projet : PASS'ACCOMPAGNEMENT

Porteur du projet : CONSEIL GENERAL DU BAS-RHIN

Evaluateur du projet : CREST-INSEE / J-PAL EUROPE – ECOLE D'ECONOMIE DE PARIS

Région(s) d'expérimentation : Bas-Rhin

Date de démarrage effectif de l'expérimentation : 27/04/2010

1. Problématique, objectifs et méthode de l'évaluation

Les jeunes bas-rhinois font face à de nombreux obstacles qui entravent leur accès à un logement durable. Par exemple, en 2008, les jeunes sont surreprésentés dans la population des allocataires et près de 40% d'entre eux touchaient le RMI. En outre, les jeunes demeurent écartés du parc locatif social et très peu de dispositifs répondent au problème d'accès ou de maintien au logement pour cette population.

Ainsi, dans un objectif de favoriser l'autonomie résidentielle des jeunes, le programme *Pass'Accompagnement* porté par le Conseil Général du Bas-Rhin propose un accompagnement personnalisé et global des jeunes par un référent unique (prise en charge du parcours social, professionnel et locatif des jeunes), complété par une aide interstitielle. Cet accompagnement vise à fournir aux jeunes les outils nécessaires pour être autonome au quotidien, en particulier pour leur accès et maintien au logement. En outre, le *Pass'Accompagnement* propose un certain nombre de garanties favorisant l'accès au logement (caution solidaire de 18 mois, aide à l'installation dans le logement, etc.).

L'évaluation de l'impact du *Pass'Accompagnement* permettra d'estimer quel effet aura ce dernier sur :

- la capacité des jeunes ciblés à gérer un budget ;
- la capacité des jeunes ciblés à faire leur propre choix en matière de formation et/ou d'emploi ;
- l'information dont disposent les jeunes sur les prestations qui les concernent ;
- le bien être des jeunes ciblés : accès à la santé, situation financière, estime de soi, motivation etc. ;
- la capacité des jeunes à chercher un emploi et un logement ;
- l'accès des jeunes ciblés à un emploi durable ou une formation ;
- l'accès des jeunes ciblés à un logement durable.

La méthode d'évaluation est quantitative et consistera en une expérience aléatoire contrôlée (randomisation) : il s'agira de comparer une population test de 600 jeunes à une population témoin de 800 jeunes tirés de façon aléatoire à partir d'une population éligible. L'assignation aléatoire assure que les deux groupes sont comparables.

Trois questionnaires d'enquête seront administrés aux jeunes des deux groupes :

- le premier, avant tirage au sort, formera l'enquête de référence ;
- le deuxième à un an : enquête intermédiaire ;
- le dernier à deux ans : enquête finale

L'évaluation est prévue pour 4 ans et sera réalisée en deux vagues.

2. Etat d'avancement et premiers résultats

La montée en charge de l'expérimentation depuis mai ayant été particulièrement lente, les données recueillies sont insuffisantes pour dresser un premier portrait de la population cible.

CERTIFICAT :

Je soussigné, Bruno CREPON, responsable de la structure évaluatrice du projet AP1_n° 043, certifie exact l'ensemble des informations figurant sur le présent document.

Date : 27/01/2011

Signature :

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'B. Crepon', written over a faint vertical line.